

Bonjour,

Je vous remercie de votre courriel que j'ai lu avec attention.

Que dire....le Premier Ministre mesure qu'il s'agit d'une mesure impopulaire. Elle est pour autant guidée, comme vous le savez, par un objectif d'abaisser le nombre de tués sur la route et le nombre d'accidentés.

Comme en son temps pour la ceinture ou le contrôle d'alcoolémie, cette initiative suppose un changement de comportement que plusieurs pays européens ont déjà adopté. Pour ma part, j'y vois un appel à la prudence qui se traduit par cette mesure qui, sans faire l'éloge de la lenteur, amène à ralentir.... Dans une société où la fuite en avant et le toujours plus vite priment souvent, je retiens dans l'abaissement de la vitesse à 80 km/h une mesure de bon sens.

Merci de m'avoir lu.

Bien cordialement

Yannick KERLOGOT

Député de la 4ème circonscription des Côtes d'armor

Kannad Aodoù an Arvor

Commission Affaires culturelles et éducation